

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Devant le drame.* — *Education nationale.* — *Camps des Educatrices et des Educateurs.* — VAUD : *Places au concours.* — *Une décision équitable.* — *Enfants victimes de la guerre.* — NEUCHÂTEL : *Le cas des volontaires.* — *La participation des élèves aux travaux agricoles.* — INFORMATIONS : *Bonnes lectures.* — *Revue des idées.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. DOTTRENS : *Sur la composition.* — RICHARD BERGER : *A propos de méthodes pédagogiques.* — GEORGES DURAND : *Note sur la surface du cercle.* — SYL : *Etude du verbe passif.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

DEVANT LE DRAME

Devant la grande passion de l'Europe tous les mots sont vains. Il est des heures où la dignité de l'homme réside dans le silence. Les seules paroles qui doivent être dites sont de pitié pour la détresse de ceux qui gravissent le plus effroyable des calvaires. La douleur des foules meurtries nous étreint le cœur et nous communions dans leur souffrance. Nous voulons dire tout spécialement à nos collègues de France comme nous sommes près d'eux dans les sombres jours qu'ils traversent.

Les Rédacteurs.

ÉDUCATION NATIONALE

L'*Educateur* N° 24 nous informe qu'un M. A. T. de la *Patrie valaisanne* prend à partie notre organe et ceux de ses correspondants qui ont étudié le problème actuel de l'Education nationale.

Nous n'attachons aux élucubrations de la « Patrie valaisanne » pas plus d'importance qu'elles n'en méritent. Que M. A. T. traite l'*esprit suisse* de « vacherie », que des considérations sur l'éducation nationale lui semblent être de « simples divagations personnelles d'innovateurs », ou qu'il vitupère la S. P. R., peu nous importe. Ses divagations à lui n'auront pu que faire sourire tant les éducateurs romands que les autorités responsables de la préparation de notre jeunesse suisse.

Puisque la « Patrie valaisanne » estime que « la bataille de la Planta touche de plus près les Valaisans que la conjuration des manches rouges » et que « la vie du cardinal Schiner leur apprend plus de choses que l'histoire de la Révolution », nous lui demanderons alors pourquoi le Valais a désiré faire partie de la famille helvétique, ... et comment il se fait qu'il accepte volontiers les subventions fédérales, y compris celle destinée à l'école primaire.

Heureusement qu'il est en Valais quantité de citoyens qui ne pensent pas — *pas du tout, pouvons-nous affirmer* — comme M. A. T. de la « Patrie valaisanne ».

Il paraît nécessaire de rappeler à ce Monsieur que c'est la Confédération qui a rendu l'Enseignement primaire obligatoire et gratuit, et qu'elle a chargé les cantons de pourvoir à cette instruction qui, dit la Constitution, « doit être *suffisante* et placée exclusivement sous la direction de l'Autorité civile ».

Le Comité central de la S. P. R. exprime sans aucun doute le point de vue de tous les éducateurs romands lorsqu'il écrit (voir *Educateur* N° 20) : ... « qu'à l'heure actuelle on ne fera jamais trop pour le développement intellectuel et civique des jeunes Suisses » et il est certain d'avoir l'approbation de tous les membres de la Société pédagogique romande lorsqu'il déclare qu'« il appuiera toutes les initiatives ayant pour but de donner à la jeunesse suisse une claire vision de ses devoirs et de ses droits ».

CHS. DUCHEMIN, A. LAGIER.

NEUVIÈME CAMP DES ÉDUCATRICES, VAUMARCUS du 1^{er} au 4 août 1940.

Ce camp s'adresse à toute éducatrice. Mettre quelques jours à part pour comprendre le présent, et, dans la mesure du possible, préparer l'avenir. Chercher quelles sont les valeurs qui demeurent et de quelle manière les transmettre aux jeunes. Refaire nos forces et augmenter nos richesses spirituelles afin de créer l'atmosphère de calme et d'espérance qui leur est indispensable.

Renseignements et programmes chez Mlle S. Capt, institutrice à Lutry.

CAMP DES ÉDUCATEURS

Le camp des éducateurs n'aura pas lieu.

Nous l'attendions, nous l'espérions avec impatience, sûrs d'y trouver une amitié spontanée et bienfaisante. Amitié nécessaire à cette heure où nous nous sentons particulièrement isolés. Beaucoup, en effet, « ne savent plus que croire » et dans leur désarroi admettent déjà, admirent même ce qu'ils avaient jugé jusqu'ici haïssable. Quelque chose s'est brisé qui nous soutenait et que nous avions cru, à vrai dire, plus solide, et nous restons « en l'air », incapables de trouver dans notre entourage une foi commune qui s'exprime.

Des liens puissants unissent les éducateurs ; animés d'un même amour de la jeunesse, attachés à un même devoir, ils auraient dû désirer vivre, cet été, cette fraternité dans les responsabilités que réalise Vaumarcus. Le camp n'aura pas lieu, faute de campeurs ! Cette « démission » nous attriste et nous inquiète plus que nous ne saurions le dire.

H. C.

VAUD**PLACES AU CONCOURS**

Vevey : Maîtresse ménagère (5 juillet).

Chevroux : Instituteur (9 juillet).

UNE DÉCISION ÉQUITABLE

D'une circulaire envoyée par les autorités lausannoises à leurs employés mobilisés, nous extrayons les passages essentiels suivants :

« La Municipalité de Lausanne a décidé que les membres de l'administration mobilisés pourront prendre tout ou partie de leurs vacances réglementaires pendant leur période de service.

» Il en résulte donc que la période considérée comme vacances sera payée à 100 %, sans retenue d'aucune sorte (excepté le 2 % pour la caisse de compensation).

» Les membres de l'administration qui désirent faire usage de cette faculté sont priés de s'annoncer à leur direction qui leur donnera toutes instructions.

» En ce qui concerne le corps enseignant, le complément de décision suivant a été pris :

» Les membres du corps enseignant pourront faire usage de cette faculté jusqu'à concurrence de 24 jours de vacances en tout dans le courant de l'année.

» Nous précisons que les membres du corps enseignant ne pourront bénéficier de cette mesure que pour autant qu'ils n'aient pas eu 24 jours de vacances dans le courant de l'année pendant une période de démobilisation. »

Voilà certes une décision qui sera bien accueillie et qui honore la Municipalité de Lausanne. D'aucuns la jugeront encore trop peu généreuse. Qu'ils sachent que le Conseil d'Etat s'est refusé à tenir compte des vacances pour les retenues de traitement et de solde aux fonctionnaires et membres du corps enseignant mobilisés. Nous espérons que les communes vaudoises, animées d'un esprit de compréhension et de justice, imiteront l'autorité lausannoise.

A. C.

ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Les souffrances qu'éprouve notre jeunesse ne sauraient nous faire oublier le martyre des enfants chassés de leur foyer par la guerre. Un *Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre* s'est fondé en janvier dernier et la section vaudoise avait convié le public lausannois à une conférence donnée au Capitole, le 13 juin, par M^{lle} de Morsier, secrétaire de l'Union internationale des œuvres de secours. Un auditoire, à vrai dire assez clairsemé, put ainsi connaître les besoins considérables de plusieurs millions de réfugiés.

La Hongrie héberge quelque 2000 enfants polonais et la Roumanie 1800. Ces pays ont fait un gros effort, à peine suffisant, pour loger, nourrir et vêtir cette jeunesse malheureuse. L'hiver fut dur pour elle ; la plupart de ces pauvres gosses ont supporté des froids de — 20°, vêtus de minces habits de toile. Aujourd'hui encore, les besoins restent pressants. En Lithuanie les réfugiés polonais comme la population autochtone vivent dans une misère indicible. Ils ont faim, ils ont froid. Il faudrait soutenir, éduquer cette enfance errante et déprimée. La Carélie a évacué en Finlande plus de 400 000 habitants qui créent actuellement de nouveaux terrains de culture. Pendant cette difficile période d'adaptation, les Finlandais demandent que l'on s'occupe de leurs enfants, qu'on leur envoie des secours.

A cette longue énumération s'ajoute aujourd'hui le lamentable cortège des réfugiés de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et du Nord de la France. Cinq millions de malheureux, auxquels il faut ajouter aujourd'hui quatre millions de Parisiens, ont déferlé vers l'ouest et le Midi. Ces régions sont submergées, elles parviennent difficilement à caser, à nourrir, à vêtir, à soigner ces foules exténuées qui affluent sans cesse.

Or « ces gens, ces enfants, n'ont pas plus mérité leur sort que nous ne méritons le nôtre ». En Europe, seule la Suisse peut aider ; c'est son rôle sa vocation, elle n'y faillira pas. Ces petits malheureux n'ont que faire de notre pitié ou de nos indignations. C'est de l'argent, de la nourriture, des vêtements qu'il leur faut, et tout de suite ! Nous pouvons et nous voulons faire quelque chose pour eux : donner non pas seulement notre superflu, mais aussi ce que nous croyons être « notre nécessaire ». Nous ne pouvons continuer à vivre notre vie confortable pendant que des milliers d'orphelins souffrent de privations.

La Société pédagogique vaudoise a donné son appui au Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre ; tous les membres du corps enseignant recevront prochainement des bulletins de propagande. Nous savons que, conscients de leur responsabilité, ils feront connaître cette œuvre généreuse, qu'ils répondront eux-mêmes, sans hésiter, à son appel. Un élan de générosité doit emporter notre jeunesse qui trouvera là une magnifique raison d'être.

Des particuliers, des groupements, des classes peuvent devenir parain d'un enfant en payant 10 francs par mois pendant six mois. Les dons en espèces sont à verser au compte de chèques II-8700, à Lausanne. On peut envoyer des vêtements, du linge de maison, des aliments, à l'avenue Benjamin Constant 2, ou à Melrose, avenue Ruchonnet.

A. C.

NEUCHÂTEL LE CAS DES VOLONTAIRES

Un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices se sont engagés comme volontaires dans les services de l'armée. Beaucoup croyaient qu'on ne recourrait à leur aide que dans le cas où la Suisse se trouverait obligée de défendre son territoire. Illusion. Les volontaires ont été appelés à des cours préparatoires, de courte durée, il est vrai, mais qui les ont mis dans l'obligation de se pourvoir de remplaçants à leurs frais. Les réclamations faites en vue de mettre la rétribution de ces remplaçants à la charge des autorités sont restées sans effet. Celles-ci n'ont que l'obligation d'indemniser les remplaçants des mobilisés réguliers. De ce fait, le zèle des volontaires du corps enseignant a sensiblement baissé ; il est d'un poids trop lourd pour leurs modestes finances.

Mais voici que l'esprit de sacrifice a été à nouveau sollicité pour la formation des corps de défense locale. L'un de nos collègues s'est adressé au Département de l'I. P. pour avoir des précisions au sujet du remplacement. La réponse qui lui a été adressée en date du 18 mai intéressera sans doute tous ceux qui ont des velléités d'entrer dans les organes chargés de la défense de nos cités. Nous la publions in extenso :

« Il est exact que les membres du corps enseignant ou les fonctionnaires de l'administration qui pourraient s'engager comme volontaires dans les services de l'armée n'ont pas été remplacés aux frais des pouvoirs publics.

Il est bien évident que si la Suisse devait être appelée à se défendre, la situation se présenterait d'une manière différente ; mais, dans ce cas, à moins de circonstances tout à fait imprévisibles, les écoles seraient fermées.

D'autre part, s'agissant de l'organisation des services de défense locale, nous considérons que les membres du personnel enseignant qui s'inscriraient pour faire partie d'une unité de défense locale, pourraient être traités comme les soldats réguliers durant les jours où ils seraient appelés et, pour autant qu'ils ne seraient pas à même de tenir leur classe, les frais de leur remplacement seraient mis à la charge des pouvoirs publics et les traitements subiraient alors la réduction prévue pour tous les fonctionnaires appelés au service militaire.

Il résulte, au surplus, des renseignements qui nous ont été fournis, que les hommes affectés au service de défense locale seront convoqués pour être organisés, mais qu'ils ne seront pas appelés à des périodes d'instruction. »

En résumé, les frais de remplacement continuent à rester à la charge des volontaires enrôlés dans d'autres services que ceux de la défense locale.

J.-ED. M.

LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES AUX TRAVAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA VITICULTURE

Dans l'article paru le 8 juin, sous le titre *La jeunesse des écoles au service du pays*, le rédacteur du *Bulletin* a donné un aperçu de quelques mesures prises par quatre cantons romands en vue d'assurer la collaboration de la jeunesse scolaire aux travaux de la terre.

Comme on a pu le voir, les autorités scolaires de notre canton ont été invitées par le département de l'I. P. à accorder avec largesse les congés sollicités. Cette invitation ne concerne pas seulement l'école primaire mais tous les établissements d'éducation jusque et y compris l'Université.

De plus, dans chaque commune, une personne désignée par l'autorité sera chargée de s'entendre avec les commissions ou directions compétentes en vue d'*obtenir*, dit la circulaire du Département, *la collaboration d'une classe entière ou d'un groupe d'élèves pour exécuter des travaux qui peuvent être considérablement avancés ou même achevés, en une journée ou en une demi-journée, lorsqu'on dispose d'un grand nombre de bras.*

Si besoin est, les classes pourront être libérées pendant plusieurs journées consécutives.

Tous ces congés individuels ou collectifs troubleront la marche du travail scolaire. Qu'importe. Il s'agit, plus que jamais avec l'extension du champ des hostilités, que nos cultures donnent leur rendement maximum. Et, chacun, suivant en cela les suggestions du Département de l'I. P., adaptera son enseignement aux conditions de la fréquentation.

* * *

Par la même occasion, nous signalons à l'attention de nos collègues l'œuvre que poursuit dans le domaine de l'entr'aide aux campagnards le *Service civil volontaire de la jeunesse féminine*.

Le comité qui est à la tête de cette organisation travaille en collaboration avec le département de l'I. P. et l'Office cantonal du Travail.

Son but est de recruter des volontaires âgées d'au moins 16 ans, en vue de soulager les paysannes dans les travaux de ménage, de cuisine, de jardinage, pendant la période des récoltes ou des gros ouvrages. L'assistance de ces volontaires permettra à la maîtresse de la ferme de se consacrer sans inquiétude aux labeurs du dehors. Sa présence aux champs est une nécessité quand le maître du domaine est mobilisé. Si elle tombe malade, le secours d'une aide volontaire lui sera précieux.

Les jeunes filles qui ne sont pas au courant du travail ménager y seront initiées par un cours de la durée d'un mois.

La famille qui aura recours, pour se pourvoir d'une aide, au comité du Service civil paiera une modeste contribution qui servira à rétribuer les volontaires et à couvrir quelques frais d'organisation.

Le comité s'est assuré le concours de membres correspondants habitant la campagne.

Nous nous permettons de demander à nos collègues de signaler à ces correspondants les familles qui auraient besoin d'une volontaire. Ils peuvent aussi s'adresser directement à la présidente du comité : Mlle Cécile Clerc, rue Bachelin 9, à Neuchâtel, téléphone 5 37 73.

D'avance, nous disons merci, à ceux qui voudront bien collaborer à cette œuvre si intéressante.

Faire connaître aussi les personnes qui accepteraient du volontariat.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS **BONNES LECTURES**

L'assemblée du Comité de l'*Ecolier Romand* et du *Journal des Parents* a eu lieu à Lausanne, le jeudi 30 mai. La lecture des rapports, des comptes annuels, la discussion concernant l'administration, la rédaction, l'amélioration, la diffusion des deux journaux que patronne Pro Juventute ont absorbé deux heures d'horloge. Mais ce fut intéressant et bien vivant, chacun ayant à cœur la bonne marche de ces publications parascolaires au moment où plus que jamais est nécessaire le maintien de nos traditions, de nos valeurs, de notre éducation nationale, familiale et individuelle. La rédaction de ces deux journaux est un véritable apostolat ; nos rédacteurs songent continuellement à les améliorer et à étendre le champ de leur influence ; à nous, les maîtres, de les y aider en tâchant d'augmenter le nombre des abonnements.

L'**Ecolier Romand** a publié cette dernière année des articles d'actualité de grande valeur : notons les numéros consacrés à la Finlande, à notre armée, au centenaire de la photographie et du timbre poste. Sans compter les concours dotés de jolis prix et le feuilleton — récit d'aventures qui remplit en général quatre pages du journal.

Le **Journal des Parents** présente une matière variée, allant des soins aux bébés et aux malades à l'alimentation rationnelle des enfants et des adultes, au dépistage des défauts et des talents et aux moyens de développer les uns en contrecarrant les autres. Il aidera papas et mamans à mieux comprendre et élever leurs enfants. Recommandez-le aux parents de vos élèves et abonnez-vous-y vous-mêmes ; comme éducateurs vous aurez tout à y gagner.

L'*Ecolier Romand* compte sur la collaboration des maîtres pour qu'ils envoient à la Rédaction des travaux d'élèves, des récits particulièrement intéressants, des suggestions concernant l'amélioration du journal. A titre d'essai, il sera entrepris une vente au numéro dans un certain nombre de collèges ; les maîtres voudront bien accueillir avec le sourire ce petit surcroît de besogne ; mieux vaut répandre parmi les écoliers

des feuilles faites pour eux que des racontars de guerre qui les excitent et les poussent au déséquilibre.

L'Ecolier Romand est un ami de nos enfants ; accueillons-le et ouvrons-lui des portes.

L. Cz.

REVUE DES IDÉES

Confession.

— Savez-vous ce qu'il y a, dans l'état présent, de profondément triste pour l'homme qui, comme vous ou moi, n'a pas l'air de souffrir directement, parce que son pays ne se bat pas et que ses affaires continuent, cahin-caha, d'aller leur petit trantran ? Eh bien ! c'est la constatation de l'irréremédiable misère humaine.

Sans doute, on tenait bien les hommes pour méchants ; mais pas autant qu'ils le montrent ; stupides, mais pas à ce degré. On savait bien l'humanité corrompue ; mais pas jusque-là. Nos faiblesses, nos vanités, nos égoïsmes, c'était affaire aux philosophes de les vitupérer. La notion de notre péché se confinait dans le domaine bien clos et réservé des convictions religieuses. Malgré cela, les jours succédaient aux jours, avec leurs intérêts, leurs plaisirs et leurs soucis quotidiens ; la vie continuait, bonne ou fâcheuse selon la rencontre ; parfois un coup dur vous rappelait brusquement aux sentiments des réalités ; et puis le temps accomplissait son œuvre, on oubliait...

Aujourd'hui, impossible d'oublier. Une affreuse réalité, celle de la faillite de la raison humaine vous prend à la gorge et vous coupe le souffle.

Et voilà bien ce qu'il y a de tragique pour ceux que la grande tragédie n'a pas encore personnellement atteints.

Que voulez-vous ? Pour secouer sa paresse, se lever de bon cœur le matin, saluer le passant qui vous croise, accomplir le travail régulier qui vous attend, la tâche imprévue qui vous guette, il faut, malgré tout, garder un minimum de confiance en ses semblables et en soi-même. Il faut, pour lutter contre l'injustice, l'espoir de la vaincre, et pour se montrer généreux, la conviction que l'on accomplit une œuvre utile. En un mot, il ne faut pas désespérer de l'humanité.

Or, elle est désespérante.

Peut-être est-ce bien là ce dont nous devons nous convaincre ; peut-être de l'écroulement de nos orgueils sortira-t-il l'homme nouveau qui ne croira plus en sa pauvre sagesse, dont la folie lui sera définitivement apparue. Alors, instruits par l'exemple de nos chutes, mettant leur espoir en Dieu et non plus en eux, nos descendants édifieront-ils une nouvelle société sur les ruines de celle d'aujourd'hui ? Voilà le seul espoir qui nous reste. Mais pour nous autres, c'est bien la fin, et l'on ne saurait dire qu'elle couronne notre œuvre.

(*Journal de Genève.*)

PAUL CHAPONNIÈRE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

SUR LA COMPOSITION

Il semble que les récents articles sur la composition ont intéressé beaucoup de lecteurs. Bien des collègues m'en ont parlé, et l'un d'eux élève contre ma façon de faire une critique que je voudrais réfuter. Il craint que la lecture aux élèves de textes sur le sujet qu'ils vont traiter n'entraîne une monotone uniformité dans les travaux. Cette objection, fort raisonnable, est contredite par l'expérience. Le procédé fournit des compositions d'une frappante diversité ; il révèle (le mot peut être pris dans un sens analogue à celui que lui donnent les photographes) la personnalité des élèves. Cet avantage n'est d'ailleurs pas le but que nous nous proposons à l'école primaire.

Un exemple, mieux qu'une dissertation, fera comprendre ce que je veux dire. Evidemment, il est choisi nettement en faveur de ma thèse !

Voici d'abord deux des compositions que j'ai lues et expliquées pour introduire le sujet. Ce sont des textes corrigés que je considère comme excellents. Le deuxième témoigne d'un talent étonnant chez un enfant de 12 ans. Ces compositions ont été rédigées il y a deux ans, sans lectures préalables, à la suite d'un entretien sur les cauchemars et les rêves bizarres.

Texte N° 1.

A l'âge de quatre ans, toutes les nuits, je recevais la visite d'étranges personnages. Je vois encore sortir de sous mon lit des espèces de lutins. Ils ont la face noire comme du charbon, les yeux pareils à des braises ardentes, des oreilles longues et pointues, un nez affilé, une langue de serpent qu'ils font claquer comme des castagnettes. Ils sont coiffés de différents chapeaux, mais tous l'ont percé de deux cornes brillantes comme de l'onyx. Ils sont vêtus d'un complet dont le pantalon troué laisse pendre une longue queue terminée par un panache. A un signal de celui qui paraît être le chef, parce qu'il a la queue et les cornes plus longues que les autres, ils commencent une danse effrénée : ils tournent autour de mon lit claquant la langue, se tapant le ventre et pirouettant. Puis ils disparaissent par la fenêtre.

Texte N° 2.

Quelque chose de lourd, de mystérieux plane partout. Je me sens comme serré entre les mâchoires d'un étau gigantesque. Il me semble entendre un bruit confus, monotone. Tout à coup une silhouette se dessine : c'est le docteur. Il est vêtu d'un tablier blanc et tient à la main

un énorme couteau de cuisine. Je veux me sauver, mes jambes sont en plomb. Je trébuche. Le spectre me suit toujours partout. Il traverse les cloisons pour me rattraper, impassible, autoritaire, avec un regard froid qui me glace. Je trébuche, mais c'est la dernière fois.

Je me réveille avec un violent mal de tête.

.

Et voici un ou deux bons travaux que m'ont remis mes élèves cette année. Je les ai choisis aussi divers que possibles parmi ceux qui n'ont pas nécessité de retouche importante.

Je me fais peut-être des illusions, mais je me trouve bien loin de « l'aspidistra de Mademoiselle... »

Faites l'expérience. Présentez ces textes à vos élèves. Vous m'étonnerez beaucoup si vous n'obtenez pas une collection de compositions intéressantes ou, au moins, satisfaisantes.

Un cauchemar.

Tout à coup les parois de ma chambre se soulèvent avec un grincement sourd. Des êtres difformes en sortirent. Ils étaient frères, ils se ressemblaient, ils portaient le même habit. Ils ricanaient surnoisement. Leurs ongles étaient pointus, crochus et sales ; leurs langues étaient vertes, leur peau rouge et, sur leurs petits caleçons noirs on voyait des traces de sang, vert aussi. Ils me montraient leurs dents de nacre. Ils étaient tous chauves. Il m'était impossible de m'enfuir mais mon souffle les repoussait. Alors, ils employèrent un autre moyen pour me tuer : ils apportèrent des seaux d'eau et leur danse recommença de plus belle. Voici le moment critique... Ils jetèrent le contenu de chaque seau sur mon lit ; je me noyais... je me réveillai en sursaut, ma bouillotte était dévissée !

(On voit que l'idée peut être celle d'un des textes entendus, mais la réalisation bien différente.)

Un rêve.

Sept heures vingt... vite je me dépêchai. Je descendais les escaliers quand... Patapoum, j'étais tombé. Je repris ma course jusqu'au chemin de l'Escalade. C'était huit heures. Je glissais, je glissais de plus en plus fort... Il y avait du savon par terre, du savon noir, du savon de Marseille ! Je varapais la rue, elle était verticale. Je courus dans une épicerie, je demandai des bonbons. C'était huit heures et demie. Je courus aux bains, je montai au plongeur tout habillé, je sautai dans l'eau claire. Aïe... J'étais à plat ventre sur le plancher le duvet avec moi. C'était quatre heures.

(Ce texte est publié tel qu'il m'a été remis.)

Un rêve.

La lune jetait des lueurs blafardes dans ma chambre.

Les gouttelettes qui tombaient, les meubles qui craquaient, les portes qui grinçaient, tout m'effrayait. Je n'arrivais pas à m'endormir... Puisqu'il n'était que midi, je pouvais jouer avec mon frère avant de partir pour l'école.

Mais qu'était ce bruit derrière la porte ? On eût dit le frottement d'un passe-partout... Que fallait-il faire, si c'étaient les voleurs ? Je les entendis : « Nous le mangerons, mais il faudra d'abord le hacher. Il sera bon, tout chaud »... Seulement les voleurs eux aussi avaient peur. Ils se sauvèrent en m'entendant venir. Heureusement pour moi qui ne tenais pas à les recevoir.

Soudain, je me réveillai.

E. DOTTRENS.

A PROPOS DE MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Parlant du travail routinier à l'école, M. Az., dans l'*Educateur* du 15 juin, s'en prend aux méthodes nouvelles de l'enseignement du dessin, méthodes qui, d'après lui, mettraient l'homme dans « les fers », le conduiraient à la « platitude consciencieuse » et à toutes sortes de résultats catastrophiques.

Il est possible que la démonstration soit juste en ce qui concerne la pédagogie en général, mais elle ne s'applique en tout cas pas au dessin et surtout pas à la feuille de vigne.

La feuille de vigne est en effet un de ces thèmes où les élèves laissés à eux-mêmes échouent presque toujours à cause des nombreuses découpures dans lesquelles ils se perdent. C'est pourquoi toutes les méthodes de dessin, anciennes ou modernes, suisses ou étrangères, conseillent au maître d'aider l'enfant par un croquis schématique au tableau noir, un pentagone élargi posé symétriquement sur un axe et creusé des principales découpures. Comme on ne peut dessiner successivement toutes les feuilles naturelles servant de modèle aux élèves, avec leurs formes particulières, il faut bien se contenter d'une forme type, aux proportions moyennes. On peut qualifier cette forme type de « conventionnelle ». Il n'empêche qu'on n'a rien trouvé de mieux jusqu'ici pour faire comprendre à l'enfant la construction de formes difficiles à reproduire. Loin de gêner l'enfant, ce croquis schématique lui permet de mieux saisir le caractère particulier de son propre modèle. C'est toujours par comparaison avec le régulier que l'irrégulier nous apparaît. En tout cas, je n'ai jamais constaté que par la copie *préalable* de la feuille type « les faibles tendent à perdre leur peu d'audace et de confiance en soi ». Au contraire.

L'antagonisme entre le conventionnel et le naturel a fait l'objet de discussions passionnées pendant plus d'un demi-siècle dans les

milieux pédagogiques du dessin. Après avoir rejeté avec dédain le dessin « conventionnel », on a fini par reconnaître que, employé dans une certaine mesure, il aide puissamment le dessin d'après nature et le dessin de mémoire en donnant à l'enfant un schéma constructif, une base géométrique qui n'empêche nullement l'âme enfantine de « s'exprimer » une fois que la main et l'œil sont suffisamment exercés.

RICHARD BERGER.

NOTE SUR LA SURFACE DU CERCLE

1. Sans passer par la circonférence, on peut présenter directement la surface du cercle en procédant comme suit :

a) Utiliser le carrelage du cahier et prouver qu'un quart de cercle de 10 cm. de rayon contient plus de 310 et moins de 320 carrés du cahier.

Donc 1240 à 1280 pour le cercle entier et 400 pour le carré du rayon.

Or $1240 : 400 = 3,1$ et $1280 : 400 = 3,2$.

Donc le rapport tombe entre 3,1 et 3,2.

b) Exercice analogue en traçant un huitième de cercle avec un rayon de 15 cm.

c) Découper un quart de cercle de 50 cm. de rayon et dire qu'il contient plus de 7860 carrés du cahier.

Donc 31 360 à 31 440 pour le cercle entier et 10 000 pour la carré du rayon.

Or $31\,360 : 10\,000 = 3,136$ et $31\,440 : 10\,000 = 3,144$.

Donc le rapport tombe entre 3,136 et 3,144.

d) Dessiner à l'échelle 1/5 l'exercice précédent (rayon 10 cm., carrelage au millimètre) et expliquer pourquoi le découpage et le dessin contiennent chacun nécessairement le même nombre de carrés et donnent le même rapport pour la surface comparée au carré du rayon.

* * *

2. La méthode esquissée ci-dessus montre clairement que la surface du cercle implique elle aussi un numérotage des carrés. Au surplus, elle dégage utilement le rôle du carré du rayon et elle permet de prévoir la formule « circonférence sur demi-rayon ». (Car le carré du rayon équivaut au rectangle « diamètre sur demi-rayon ».)

Par ailleurs, les sujets les mieux doués d'une cinquième normale entreverront sans peine qu'un carrelage plus fin « remplirait mieux » le cercle et qu'au bout du compte on peut approcher de plus en plus de la surface exacte.

L'élève prendra ainsi contact avec la notion si féconde de limite et, pour déposer une semence qui lèvera plus tard, on lui indiquera à l'occasion les deux exercices suivants :

a) L'écriture $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \dots$ est illimitée et elle offre à calculer une suite d'additions dont les totaux sont tous moindres que 2. (Plus l'addition est longue, plus on est près de 2.)

b) Dans un même cercle, les polygones réguliers de 6, 12, 24, ... côtés « épuisent » ou « dévorent » peu à peu la surface circulaire et ils permettent d'envisager une addition interminable analogue à la précédente et traduisible comme suit :

Un hexagone + 6 petits triangles + 12 nouveaux triangles plus petits + 24 nouveaux triangles encore plus petits +

* * *

3. Il est classique d'introduire 3,14 en mesurant par exemple le pourtour d'un seau et en insinuant qu'un fil très mince appliqué à la roue neuve d'une locomotive donnerait un résultat « moins faux » que $22/7$.

Pratiquement, en dessinant soigneusement un quart de cercle suffisamment grand, les deux méthodes, celle du carrelage pour la surface et celle des polygones inscrits pour la circonférence, ne permettent que difficilement d'atteindre 3,14. Pour obtenir mieux, il faut établir un calcul algébrique dont la pleine compréhension exige la possession de plusieurs notions de mathématiques supérieures, calcul dont cependant un collégien de 18 ans pourrait pressentir les principales étapes à l'aide d'une leçon captivante à créer mais ici hors de saison.

A ce propos, cependant, il faut mentionner la valeur 3,141592 et signaler la fraction $355/113$ qui donne cette valeur avec ses 6 décimales exactes, donc à un millionième près.

De là pour un rayon de 50 cm., le tableau suivant :

$2500 \times 3,141592$	$= 7853,98 \text{ cm}^2$
$2500 \times 3,1416$	$= 7854,00 \text{ cm}^2$
$2500 \times 22/7$	$= 7857,14 \text{ cm}^2$
$2500 \times 3,14$	$= 7850,00 \text{ cm}^2$

Ainsi, le classique $22/7$ se trouve un peu plus approché que 3,14 ; à vrai dire, la différence n'importe guère et, dans les calculs, l'on se souviendra que ces deux valeurs entraînent une erreur égale approximativement au $\frac{1}{2}$ pour 1000 du nombre qui exprime la surface.

A noter, enfin, que 3,1416 implique une erreur égale à peu près aux 3 millionièmes du nombre mesurant la surface soit environ 1 mm^2 pour un cercle de 32 cm. de rayon.

GEORGES DURAND.

ÉTUDE DU VERBE PASSIF

Texte et vocabulaire dans le manuel Sensine pour le degré supérieur, page 195, sous le titre : Exploitation des forêts et conservation des arbres.

Verbe passif aux temps principaux :

Indicatif présent : L'arbre *est abattu* par le bûcheron.

Imparfait : Pendant que les hommes s'occupaient des menues branches, les grosses billes *étaient transportées* à la scierie.

Passé simple : Le bois restant sur place *fut écorcé* avant le 1^{er} mai (mesure obligatoire pour la lutte contre le bostryche).

Passé composé : La bille de sapin *a été sciée et débitée* en planches minces.

Plus-que-parfait : Si les chemins *n'avaient pas été durcis* par le gel, le travail aurait été plus compliqué.

Futur simple : Le chêne *sera utilisé* pour la fabrication des tonneaux, des pilotis, des traverses de chemin de fer.

Futur antérieur : Quand les coupes indispensables *auront été partiquées*, il faudra s'occuper du reboisement.

Conditionnel présent : Sans les forêts, ces pentes *seraient ravinées* chaque année sous les averses orageuses.

Conditionnel passé : Si on avait mieux reboisé le pays, plusieurs contrées *n'auraient pas été inondées* lors des grosses crues des torrents.

Impératif : Arbres de nos forêts, *soyez bénis !*

Subjonctif : Il faut que le débit des cours d'eau *soit régularisé*.

Subjonctif : Il fallait que la dénudation du sol *fût évitée*.

Subjonctif : Je ne crois pas que toutes les mesures nécessaires *aient été prises*.

Infinitif : *Etre coupé, avoir été brûlé, étant planté.*

Participe : *Ayant été protégé.*

* * *

A noter que le verbe passif est une forme tout ce qu'il y a de moins « école active » et que son emploi fréquent, dans le manuel d'histoire spécialement, rend les phrases lourdes et opposées à une élocution simple, claire, vivante.

En tout cas, bannissons-le des rédactions d'enfants, et travaillons avec eux, pour l'expression de leurs pensées et de leurs observations, toujours la forme active.

SYL.

TEXTES LITTÉRAIRES

LA COUTURIÈRE

(Les couleurs.)

On lui commandait toujours des gilets bruns ou gris, de sorte que les jours bruns s'empilaient à côté des jours gris, formant une année bicolore comme les zèbres.

Mi-laine brun, mi-laine gris, couper, tailler, coudre, mesurer...

Aujourd'hui était un jour brun. Elle travaillait dans du mi-laine,

un tissu de la même couleur et presque aussi épais qu'une couenne de jambon.

Elle ne quittait pas son centimètre, se penchant, mesurant, appliquant le patron sur l'étoffe, affairée, grave, taillant ici, coupant là, pointant chacune des mesures ; ses mains rapides retenant le centimètre qui luisait. Au bout de la table, la craie jaune luisait d'un éclat mat et comme avare.

MONIQUE SAINT-HÉLIER.

(*Bois-Mort*. Bernard Grasset, édit.)

LE FOYER RETROUVÉ

(*Des soldats sont accueillis dans une famille.*)

La vaste cuisine sent le fumé. Un géranium perd ses feuilles sur la tablette de la fenêtre à croisillons. La lampe fait un rond clair au milieu du plafond noir. On se serre autour de la table où le vieux a posé ses lunettes à monture de fer, la fermière sa corbeille à ouvrages et les gosses des livres d'images grossièrement coloriées. On met les coudes sur la table, et on reste là sans rien dire, à savourer la douceur du foyer retrouvé. Et tandis que les yeux suivent sans la voir la fumée des pipes et des bouts, on voit le vrai foyer, le sien, là-bas, avec les chers visages penchés sous l'abat-jour. On est tout près, on se parle sans paroles, on se répond sans voix.

PIERRE CHESSEX.

(*Sous l'écorce*. Cp. fus. II /4, édit.)

AU VILLAGE

(*Les sons.*)

Le village s'agitait dans le plein jour. Des chars roulaient, arrachant aux ornières de longs cris qui s'étendaient à plat dans l'air, des centaines de poules chantaient pendant que les coqs, une patte en l'air, s'impacientaient au bord des fumiers. Par la porte de la forge, à chaque coup sur l'enclume, de grosses bombes sonores venaient éclater dans la rue qu'elles enveloppaient d'un nuage de musique.

Plus bas, on entendait la rumeur coulante de l'eau et des roseaux, le pétilllement de la lumière dans les feuilles des trembles, le son tout blanc des clochettes des liserons dans les buissons.

WILLIAM THOMI.

(*La chaloupe dorée*. Victor Attinger, édit.)

L'ÉPICERIE

(*Odeurs.*)

Il y avait une épicerie dans le fond de Parmesac, qui ajoutait aux odeurs tranquilles du marché une odeur étouffée, chaude, violente, qu'exhalaient les morues salées, les fromages bleus, le suif, la graisse et le poivre.

C'était la morue qui dominait, en me rappelant plus que jamais les insulaires, les huttes, la colle et les phoques fumés. Je jetais encore un dernier regard sur Parmesac et près de la porte de pierre.

Je me jetais de côté pour laisser passer les grands chariots qui portaient tous ces fonds de campagne, ces jardins en panier, ces moissons en sac. Ces chariots avaient l'air des voitures de fête dans les mascarades italiennes, avec leur monde d'enfarinés et de pierrots à dos d'Hercule !

L'enfant. (édit. Eugène Fasquelle.)

JULES VALLÈS.

LES LIVRES

Les noms de famille suisses. Publié par la Société suisse d'études généalogiques, avec la collaboration du Service fédéral de l'état civil et des offices de l'état civil de la Suisse. Edité par les Editions polygraphiques S. A., Zurich. Deuxième fascicule.

Le registre des noms de famille suisses, qui paraîtra en six fascicules dans le courant de 1940, suscite partout un vif intérêt. Tous ceux qui, jusqu'à présent ne savaient ou s'adresser pour rechercher le lieu d'origine d'une famille, consultent maintenant avec joie ce nouvel ouvrage. Il renseigne sur les communes d'origine de tous les noms de famille et sur la façon dont ils se sont répandus depuis 1800. On notera avec intérêt que les noms des familles qui s'éteignent y sont indiqués spécialement. Le premier fascicule contient, outre une introduction dans nos trois langues nationales la liste des noms de A-C, tandis que le deuxième comprend les noms de C à G.

Sous la lettre D sont mentionnés aussi tous les noms comprenant la particule d'origine ou de noblesse « de », tandis que la partie « von » est indiquée seulement après le nom. Malheureusement, les noms des vieilles familles patriciennes de Fribourg, comme les de Diesbach, de Raemi, ainsi que ceux des familles grisonnes, comme de Castelberg, von Salis, ont dû être mentionnés sans particule, car ces deux cantons n'autorisent pas son emploi officiel.

Vade-Mecum pour les Activités dirigées, par M. Cunéo et A. Godier, Fernand Nathan, éditeur, Paris.

On sait que les nouveaux programmes d'enseignement français comportent trois heures d'activités dirigées dont le but est d'entraîner l'élève à un travail personnel. Un échec serait certain si les maîtres n'avaient pas une vue claire du résultat à obtenir et des moyens à employer. Ce Vade-Mecum doit donner aux maîtres les indications nécessaires. Les auteurs ont largement tenu compte des expériences de l'Ecole Nouvelle. Les exercices d'observation, les travaux manuels, les jeux ont une grande place dans les activités proposées et la culture musicale n'est pas négligée.

Les conseils que donne ce livre peuvent être utiles à tous les instituteurs.

GRANDS OUVRAGES LAROUSSE

Ces volumes sont imprimés sur beau papier, format 32 × 25 cm., et reliés demi-chagrin vert foncé ou rouge foncé.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE , par Bédier et Hazard. Deux volumes contenant 857 photographies, 46 hors-texte, 8 planches en couleurs	Fr. 58.—
L'ART, DES ORIGINES A NOS JOURS , 2 vol. publiés sous la direction de L. Deshairs. 2000 héliogr. et 12 planches en couleurs	71.—
HISTOIRE GÉNÉRALE DES PEUPLES, DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS en 3 volumes publiés sous la direction de Maxime Petit. 2027 photographies, 96 planches, 74 cartes en noir et en couleurs	79.50
NOUVEL ATLAS LAROUSSE . Géographie universelle pittoresque. 110 cartes en noir et en couleurs, 1519 photographies, 9 tableaux statistiques, 2 index	36.25
LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE . Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprend 6 volumes, 46 641 gravures, 364 planches	217.80
L'AIR ET SA CONQUÊTE , par A. Berget. 700 photographies, 276 dessins, 20 planches	29.15
LE CIEL , astronomie pour tous, par A. Berget. 710 photographies, 275 dessins, 26 planches	29.15
LA MER , par Clerc-Rampal, 636 photographies, 20 planches, 322 cartes	29.15
LA TERRE , géographie pittoresque, par A. Robin. 760 photographies, 24 hors-texte, 53 tableaux, 158 dessins, 3 cartes	29.15
LES PLANTES , par J. Costantin. 796 photographies, 338 dessins, 26 planches	31.80
LES ANIMAUX , par L. Joubin. 910 photographies, 1110 dessins, 29 planches	31.80
L'HOMME , races et coutumes, par R. Verneau. 630 photographies en héliogravure, 37 hors-texte	33.15
LA SCIENCE, SES PROGRÈS, SES APPLICATIONS , 2 vol. illustrés de 2360 héliogravures et 12 planches hors texte	71.—
HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DE LA TERRE , 586 gravures, 8 planches en couleurs	31.30

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

J. A.

Lavey-les-Bains

145 lits

15 mai-25 sept.

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc. Installations modernes. Médecin : Dr Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix modérés.

AVIS IMPORTANT : Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 280, 300, 325, 350 fr. suivant exposition et confort des chambres. Du 25 juin au 15 août, majoration des prix ci-dessus de 1 fr. par jour. Renseignements complémentaires par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.



Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton
et la Ville de Saint-Gall à

L'INSTITUT pour JEUNES GENS sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité - Diplôme commercial).

Juillet - Septembre : Cours de vacances.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique. — Nouvelles automotrices confortables et rapides — Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés. Centres d'excursions. Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 12
LAUSANNE

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénales, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

UNE LUMIÈRE SUR LE MONDE

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

par NOËLLE ROGER

Un volume in-8° broché, avec 27 illustrations en hors-texte . Fr. 5.—

Depuis longtemps le public réclamait une histoire complète et résumée de la Croix-Rouge, aujourd'hui seule institution internationale reconnue par tous les Etats. L'ouvrage intitulé : *Une lumière sur le monde* répond à un désir maintes fois exprimé ; sa publication s'imposait aujourd'hui plus que jamais. M^{me} Noëlle Roger évoque en une série de raccourcis l'œuvre qui fut inspirée à Henry Dunant sur le champ de bataille de Solferino où agonisaient des malheureux qu'on aurait pu sauver.

En cinq tableaux, l'auteur présente les origines, le développement prodigieux et l'activité inlassable de cette œuvre humaine : Les précurseurs ; la fondation ; la Croix-Rouge à la conquête du monde ; la Croix-Rouge et la guerre mondiale ; hier et aujourd'hui. Ce sont « Trois quarts de siècle d'assistance, de bienfaits, un effort continu pour améliorer les mesures d'entr'aide, pour protéger mieux les victimes : cette charte de la pitié sans cesse élargie, précisée, augmentant le nombre de ceux qui bénéficient de sa sollicitude ».

Rien de didactique dans cet ouvrage et rien de romancé. M^{me} Noëlle Roger appelle sous nos yeux, avec d'intéressantes illustrations, tour à tour les divers pionniers de la Croix-Rouge ; puis elle la montre à l'œuvre, étudie les conquêtes d'ordre juridique et d'ordre pratique. Il s'agissait d'apporter les précisions indispensables et de rendre sensible la vie profonde et bienfaisante de ce mouvement qui témoigne de la noblesse humaine. Certes, les promoteurs de la Croix-Rouge eurent à vaincre mille obstacles : le scepticisme, les préjugés, les routines. Mais ils avaient la foi. « Les utopies, appelées par un croyant, finissent toujours par habiter ce monde. » La Croix-Rouge, qualifiée naguère d'utopie, s'impose comme la seule réalité consolante, la seule lumière au milieu des ténèbres de l'heure actuelle.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle